

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Communication électronique des organisations et des collectivités territoriales

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Communication électronique des organisations et des collectivités territoriales* prépare les étudiants à mettre des outils numériques de communication au service de plusieurs types d'organisations : entreprises de petite et moyenne taille, administrations municipales ou territoriales. L'action de ces différents acteurs s'appuie en effet sur des compétences variées et une polyvalence certaine : cette année de licence professionnelle se veut donc généraliste et propose d'initier les étudiants aussi bien à la réalisation de contenus audiovisuels, à l'usage de dispositifs de communication interne tels des intranet ou encore à la conduite de projets de portails et sites Web.

La formation se focalise essentiellement sur un environnement : l'Internet et le Web. Pour ce faire, elle propose un dispositif pédagogique faisant par exemple une place à l'analyse des supports de communication (« Environnement multimédia »), à la maîtrise des dispositifs informatiques (« Pratiques de logiciels »), à la production de contenus (« Conception et animation éditoriales ») et aux acteurs (« Culture professionnelle et économique »). Ses débouchés sont ainsi variés et vont du chef de projet Web au référencier en passant par le Webrédacteur.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Communication électronique des organisations et des collectivités territoriales* constitue un dispositif cohérent et pertinent : les enseignements dispensés aux étudiants sont en accord avec les métiers visés par la formation et celle-ci affiche donc en toute logique des taux d'insertion professionnelle satisfaisants (entre 60 et 70 % d'accès à l'emploi). La formation s'appuie de plus sur les compétences reconnues des laboratoires de recherche de l'Université de Lyon : les cours d'enseignants-chercheurs permettent aux étudiants de mettre en perspective leurs activités au regard de l'évolution des usages ou technologies de l'Internet, et viennent ainsi compléter les enseignements de professionnels en exercice.

Dispositif solide, bien implanté dans son environnement économique et remplissant bien son rôle d'accompagnement des étudiants vers l'emploi, la licence professionnelle *Communication électronique des organisations et des collectivités territoriales* gagnerait en revanche à être optimisée sur certains points. La formation pourrait par exemple faire un plus large usage de nouvelles technologies qui sont paradoxalement au fondement de ses activités : les étudiants ne se voient proposer que peu d'outils (moodle, bloc-note collaboratif...) pour les guider dans l'acquisition de connaissances et de compétences, et l'évaluation se fait essentiellement selon des modalités traditionnelles. De même, cette licence professionnelle gagnerait à être pensée comme un dispositif collectif : les travaux en groupe proposés aux étudiants sont rares, l'association des anciens étudiants faisant le lien avec les employeurs est encore à l'état de projet et le conseil de perfectionnement permettant de faire évoluer la formation afin de rester au contact de l'économie de l'Internet doit être mis en place.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Bénéficiant des apports des enseignants-chercheurs du laboratoire Equipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication (ELICO) qui se focalisent sur l'analyse du web et des documents numériques et du LIRIS, laboratoire d'informatique
-----------------------	--

	<p>et Sciences et technologies de l'information et de la communication, la formation peut proposer des enseignements dont l'apport est clairement explicité : mettre en perspective une évolution technologique, de façon à permettre aux étudiants de prendre la mesure des innovations technologiques auxquelles ils seront confrontés. Seul bémol : il serait possible de proposer aux étudiants de participer à des programmes de « recherche-action » conciliant analyse de dispositifs et recherches d'informations.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le programme pédagogique de la formation est entièrement tourné vers l'emploi et des professionnels participent à la fois aux évaluations et à la sélection à l'entrée de la formation. Les étudiants se voient de plus proposer de participer à un cycle de conférences intitulé « Rencontres » avec les cultures numériques, occasion de se confronter avec des métiers en constante évolution.</p> <p>La formation gagnerait cependant à développer un travail de veille plus poussé quant à l'évolution des activités professionnelles visées et à pratiquer un suivi plus individualisé des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. Compte tenu de leur faible effectif, ceux-ci pourraient être mieux encadrés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Définis et encadrés par un double tutorat entreprise/université, les stages font l'objet d'un travail de formalisation quant aux activités de l'étudiant en milieu professionnel. Ils font de même l'objet d'une évaluation conjointe qui prend en compte la progression de l'étudiant dans son expérience professionnelle.</p> <p>Un logiciel de gestion de stage permet de plus à la formation de garder trace des employeurs des étudiants et d'obtenir une forme de modélisation de leur devenir professionnel, facteurs renforçant la pertinence du diplôme vis-à-vis des milieux économiques.</p> <p>En revanche, et peut-être revers de la médaille, la dimension « projet » semble un peu sacrifiée sur l'autel de l'expérience professionnelle : elle est évoquée en des termes peu spécifiques et semble entièrement considérée au regard de l'environnement professionnel lui-même (le but du « projet tuteuré » étant de répondre à une commande).</p> <p>Si cette organisation répond clairement à un objectif pédagogique, il devrait néanmoins faire l'objet d'une réflexion : ne risque-t-elle pas d'enfermer l'étudiant dans son activité et de ne pas lui permettre de la mettre en perspective ?</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>N'ayant pas noué de partenariats avec des universités ou formations étrangères, cette licence professionnelle accueille des étudiants provenant essentiellement du territoire national et régional. Ce point devrait faire l'objet d'une réflexion.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement de la formation se veut très large puisqu'il est ouvert aussi bien à des étudiants provenant de BTS, de DUT que de licence. Les enseignements sont organisés en conséquence puisqu'ils proposent à l'étudiant une progression partant des fondamentaux de la communication des organisations et menant vers des aspects plus techniques ayant trait à la conduite de projets.</p> <p>La formation gagnerait sans doute à envisager l'opportunité d'une semaine de remise à niveau informatique, permettant de réduire l'inévitable hétérogénéité entre des étudiants possédant des maîtrises différentes des dispositifs numériques. On peut en effet se demander si celle-ci ne permettrait pas à des projets collectifs de naître et si elle ne serait pas à même de renforcer des dispositifs d'aide à la réussite. Se focalisant sur l'élaboration du projet professionnel, et plus particulièrement du CV, ceux-ci semblent en effet inadaptés aux objectifs poursuivis. Les effectifs restent maîtrisés et oscillent entre 2011 et 2013 entre 19 et 23 étudiants.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	Organisés sur quatre jours, les enseignements font une large place au présentiel sans indication d'usage de technologies numériques. Alors que la formation se focalise sur celles-ci, elles ne semblent paradoxalement quasiment pas utilisées dans le cadre des activités d'enseignement. Peu en cohérence avec l'intitulé du dispositif pédagogique, ce point doit faire l'objet d'une véritable réflexion afin d'offrir aux étudiants des outils favorisant leur apprentissage.
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation font également montre d'un certain classicisme : devoir sur table et réalisation individuelle semblent en constituer la plus grosse part. Les travaux collectifs sont rares : le dispositif pourrait être optimisé par une meilleure intégration des technologies numériques. L'usage de bloc-notes collaboratif permettrait par exemple d'évaluer l'apport (notamment documentaire) de l'étudiant à un enseignement donné.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation étant organisée selon un principe de progression, on peut imaginer que l'évaluation tient lieu de procédure de suivi. Ce point gagnerait ceci dit à être mieux formalisé, que ce soit à travers un calendrier, un livret de l'étudiant ou un portefeuille de compétence.
Suivi des diplômés	Les responsables de la licence professionnelle effectuent annuellement une enquête permettant de mesurer l'insertion effective des étudiants. Ce dispositif pourrait être efficacement complété par la mise en place d'une association d'anciens étudiants, qui est présentée comme étant à l'état de projet.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est encore embryonnaire : même si sa structure semble d'ores et déjà clairement esquissée, la formation ne dispose pas en l'état de procédure d'autoévaluation optimale. Les procédures d'évaluation de la formation par les étudiants sont bien menées par le biais de deux questionnaires. Les responsables de formation semblent faire preuve d'un réel sens de l'écoute, mais la synthèse de cette évaluation gagnerait à être sérieuse et hiérarchisée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le programme pédagogique de la formation est en parfaite adéquation avec les objectifs et débouchés professionnels visés par la formation.
- Les liens avec les milieux professionnels sont bien décrits et semblent solides, que ce soit en termes d'enseignement ou d'insertion professionnelle.
- L'équipe enseignante est bien composée et bien gérée. Elle allie enseignants-chercheurs transmettant des éléments de mise en perspective des métiers et professionnels à qui l'on confère un rôle important.
- La professionnalisation est progressive et hiérarchisée, ce qui permet aux étudiants de réaliser un « vrai » projet tuteuré les mettant en situation.

Points faibles :

- Les modalités de suivi des étudiants pourraient être améliorées, que ce soit en termes d'acquisition des compétences ou d'aide à l'insertion professionnelle.
- Les modalités d'enseignement et d'évaluation ne font quasiment pas de place aux technologies numériques, ce qui semble presque paradoxal.
- Le pilotage de la formation doit être optimisé à travers la mise en place d'un conseil de perfectionnement et des procédures d'évaluation et d'autoévaluation de la formation mieux pensées.

Conclusions :

La licence professionnelle *Communication électronique des organisations et des collectivités territoriales* s'appuie sur des bases solides et semble être clairement construite au service de l'étudiant. Offrant un programme pédagogique bien pensé pour mener à de réels débouchés, elle constitue un dispositif qui gagnerait à être dynamisé par la diversification des modalités d'enseignements et un pilotage mieux structuré.

Observations de l'établissement

**HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale**

Mention : LP Communication électronique des organisations et collectivités territoriales

Pas d’observations.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2